



Notice d'emploi N° 7570 / 2019

Pour les produits phytosanitaires visés à l'art. 36 de l'ordonnance du 12 mai 2010 sur la mise en circulation des produits phytosanitaires
(ordonnance sur les produits phytosanitaires, RS 916.161)

Caractéristiques du produit

Dénomination spécifique:	Fongicide
Formulation:	SL concentré soluble dans l'eau
Teneur en substances actives:	43.9 % métalaxyle-M (465 g/l)
Nom UICPA:	methyl N-(methocycetyl)-N-2,6-xylyl-D-alaninate

Stockage

Le produit doit être conservé dans l'emballage original, à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des médicaments, de façon à ne pas être accessible aux personnes non autorisées.

Elimination

Emballage:	Les récipients vides, nettoyés avec soin, doivent être confiés à la voirie pour leur élimination.
Restes de produits phytosanitaires:	Les restes de produits phytosanitaires doivent être confiés au centre de ramassage de la commune, à un centre de collecte de déchets spéciaux ou au point de vente.

Produits commerciaux

Santhal

Numéro d'homologation fédéral: F-6480	Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 9800289	Titulaire de l'autorisation étranger: Syngenta Agro SAS, France

Indications autorisées

Domaine d'application	Ravageur	Spécifications d'application	(*)
Culture maraîchère			
carotte	Pythium spp.	Dosage: 0.5 l/ha Application: stade 11-14 (BBCH), pulvérisation	1, 2
chicorée witloof (chicorée-endive)	Phytophthora cryptogea	Dosage: 10 ml/hl Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: Trempage des racines., au début de la culture forcée.	3, 4, 5
chicorée witloof (chicorée-endive)	Phytophthora cryptogea	Dosage: 4 ml/t Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: au début de la culture forcée., Traitement des des racines par pulvérisation.	3, 4, 6
fines herbes	mildious des fines herbes	Dosage: 0.2 - 0.22 l/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: pulvérisation	7
Culture ornementale			
serre: arbres et arbustes (hors forêt), cultures florales et plantes vertes	mildious des plantes ornementales, Phytophthora spp., Pythium spp.	Dosage: 5 l/ha Application: Traitement par arrosage.	8, 9, 10

serre: arbres et arbustes (hors forêt), cultures florales et plantes vertes	mildious des plantes ornementales, Phytophthora spp., Pythium spp.	Dosage: 25 ml/m ³ terreau Application: Traitement du terreau.	11
serre: arbres et arbustes (hors forêt), cultures florales et plantes vertes	mildious des plantes ornementales, Phytophthora spp., Pythium spp.	Concentration: 0.02 % Application: pulvérisation	7, 12, 13

Charges générales / agronomiques:

- 1 1 traitement par culture au maximum.
- 3 Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).
- 4 1 traitement au maximum.
- 8 2 traitements au maximum par culture.
- 10 Premier traitement après la plantation, deuxième traitement 3 semaines plus tard.
- 13 3 traitements au maximum par parcelle et par année.

Protection des utilisateurs:

- 2 Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.
- 5 Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière. Traitement: Porter des gants de protection.
- 6 Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière. Application de la bouillie: Porter des gants de protection.
- 7 Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière.
- 9 Préparation de la bouillie de traitement: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière.
- 11 Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + des lunettes de protection ou une visière.
- 12 Travaux successifs: porter des gants de protection + une tenue de protection jusqu'à 48 heures après l'application du produit.

Indications relatives à la sécurité devant figurer sur l'emballage:

Phrases PPS

- Tenir hors de portée des enfants.
- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.